



**BCEAO**

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de l'Administration et du Patrimoine**  
Direction du Budget et des Approvisionnements

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES**  
**AO/Z00/DBA/034/2018**

---

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS D'INSPECTION  
RADIOSCOPIQUE X-RAY, DE MALLETTE DE TEST DE LEUR BON  
FONCTIONNEMENT ET DE KIT D'OUTILS DE TEST POUR LE REGLAGE DE  
LA SENSIBILITE DES PORTIQUES DETECTEURS DE METAUX METOR 200  
AU SIEGE DE LA BCEAO**

**AVRIL 2018**

---

## **PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES**

### **I.1 - Introduction**

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) que sont le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Etudes Bancaires (COFEB), sis à Dakar ;
- une Direction Nationale dans chacun des Etats membres comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA, sis à Abidjan ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC) sise à Paris.

Dans le cadre de la mise à niveau de son dispositif de sûreté, il est prévu l'acquisition d'équipements d'inspection radioscopique X-RAY pour le remplacement de ceux installés au Siège, d'une mallette de test de leur bon fonctionnement ainsi que d'un kit d'outils de test pour le réglage de la sensibilité des portiques détecteurs de métaux METOR 200.

### **I.2 - Objet**

Le présent dossier d'appel d'offres vise la fourniture et l'installation de :

- quatre (4) équipements d'inspection radioscopique X-RAY ;
- une (1) mallette de test de leur bon fonctionnement ;
- un (1) kit d'outils de test pour le réglage de la sensibilité des portiques détecteurs de métaux METOR 200.

### **I.3 - Allotissement**

Le présent appel d'offres comprend un lot unique. Les soumissionnaires sont invités à présenter une offre forfaitaire.

### **I.4 - Conditions de participation au marché**

La participation au présent marché est ouverte à toutes les entreprises spécialisées dans le domaine.

Tout candidat en situation de conflit d'intérêt devra en informer la Banque dans sa lettre de soumission, en précisant les termes dudit conflit.

### **I.5 - Conformité des offres**

Toute offre qui ne répond pas explicitement aux exigences du présent cahier des charges sera rejetée pour non-conformité.

### **I.6 - Période de validité des offres**

La validité des offres devra être d'au moins cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date de dépôt.

### **I.7 - Langue de soumission**

Les offres, ainsi que toutes les correspondances et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, seront rédigés en langue française.

---

---

Les documents complémentaires et les notices d'équipements fournis par le soumissionnaire dans le cadre de la soumission pourront être rédigés dans une autre langue, à condition d'être accompagnés d'une traduction en français des passages pertinents.

### **I.8 - Frais de soumission**

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et à la présentation de son offre. La Banque Centrale n'est en aucun cas responsable de ces frais ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

### **I.9 - Monnaie de soumission et de paiement**

La monnaie utilisée est le Franc CFA. Toutefois, l'Euro sera accepté pour les fournisseurs établis hors de la zone CFA.

### **I.10 - Prix de l'offre**

Tous les équipements figurant sur la liste des fournitures et services connexes devront être énumérés. Leur prix devra figurer séparément sur le cadre de devis joint à l'annexe II. Le prix à indiquer sur la lettre de soumission de l'offre sera le prix total de l'offre.

Les prix indiqués par le soumissionnaire seront fermes, c'est-à-dire non révisables pendant toute la durée d'exécution du marché et ne pourront varier en aucune manière.

Le soumissionnaire indiquera tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais dans la lettre de soumission de l'offre.

### **I.11 - Modalités de paiement**

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposés seront les suivantes :

- une avance de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un organisme financier de premier ordre reconnu par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale, à la date de signature du bordereau de livraison ;
- soixante-cinq pour cent (65 %), après livraison et installation conformes des équipements, attestées par la signature du procès-verbal de réception provisoire ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie, ou sur présentation d'une caution de garantie d'égal montant délivrée par un établissement financier reconnu par la BCEAO.

### **I.12 - Régime fiscal**

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, [8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO], et 11 de l'Accord de coopération entre la République Française et les Républiques membres de l'UMOA, du 4 décembre 1973, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du marché, du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

### **I.13 - Présentation des soumissions**

Les offres, établies en trois (3) exemplaires (un original et deux copies), devront être présentées sous double enveloppe fermée, l'enveloppe externe portant la mention :

**« FOURNITURE ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS D'INSPECTION RADIOSCOPIQUES X-RAY, DE MALLETTE DE TEST DE LEUR BON FONCTIONNEMENT ET DE KIT D'OUTILS DE TEST POUR LE REGLAGE DE LA SENSIBILITE DES PORTIQUES DETECTEURS DE METAUX METOR 200, AU SIEGE DE LA BCEAO A DAKAR ».**

---

---

Les enveloppes intérieures et extérieures devront être adressées à Monsieur le Directeur du Budget et des Approvisionnements.

Les enveloppes intérieures devront comporter, en outre, le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Chaque exemplaire des offres sera présenté en quatre (4) parties distinctes, comme suit :

1. une lettre de soumission ;
2. présentation du soumissionnaire ;
3. offre technique ;
4. offre financière.

Chaque partie devra être placée sous enveloppe fermée portant le titre de ladite partie. Le non-respect de ces dispositions pourra entraîner le rejet de l'offre pour non-conformité.

### **I.13.1 - Présentation du soumissionnaire et des sous-contractants**

La présentation du soumissionnaire comprendra :

- une présentation générale ;
- les références techniques similaires.

### **I.13.2 - Offre technique**

L'offre technique devra comprendre :

- la description détaillée des équipements proposés ;
- la formulation d'avis et remarques.

### **I.13.3 - Offre financière**

Les prix devront être établis en hors taxes et hors douane conformément au cadre de devis estimatif.

Ils devront comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison des équipements (transport, assurance, transit départ et arrivée, dépotage, déchargement et installation).

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en hors taxes et hors douane. Ils sont fermes, non révisables, et comprennent tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des équipements, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership, Coût total de possession ».

A cet égard, il devra fournir les informations ci-après, en renseignant le cadre de devis :

- coût d'acquisition ;
- coût de transport, de livraison et d'installation ;
- coût annuel des services d'assistance et support (mise à jour, réparation) ;
- durée de vie ;
- consommation énergétique.

L'utilisation éventuelle de moyens de livraison exceptionnels, même avec l'accord de la BCEAO, ne saurait ouvrir au fournisseur un droit quelconque à supplément ou indemnité.

### **I.14 - Documents constitutifs de la soumission**

Les soumissionnaires devront fournir dans leurs offres une copie des documents attestant de leur statut juridique, du numéro d'immatriculation de la société le cas échéant, ainsi que leurs références bancaires indiquées comme ci-après :

---

- 
- Code Banque ;
  - Code guichet ;
  - N° du compte ;
  - Clé RIB ;
  - IBAN ;
  - SWIFT.

Les soumissionnaires devront, en outre, communiquer les nom et prénoms du mandataire légal ainsi que la fonction occupée dans la société, le cas échéant.

Les soumissionnaires établis en dehors de la zone UMOA sont tenus d'indiquer leurs coordonnées bancaires conformément aux standards en vigueur dans leurs pays d'origine. Toutefois, ces informations devront être conformes aux normes de codification bancaire internationales.

#### **I.15 - Groupement d'entreprises**

En cas de groupement, les entreprises concernées devront présenter dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les parties et indiquant le chef de file dudit groupement. Seuls les groupements solidaires sont autorisés.

#### **I.16 - Sous-traitance**

La sous-traitance est subordonnée à l'accord préalable écrit de la Banque Centrale. Si elle est autorisée, la sous-traitance ne pourra excéder 30% de la valeur du contrat initial.

#### **I.17 - Lettre-type de soumission**

Le soumissionnaire présentera son offre en remplissant le formulaire joint à l'annexe 1 (Formulaire de soumission), qui devra être dûment signé par le mandataire légal.

#### **I.18 - Date et heure limite de remise des offres**

Les offres devront être déposées au Siège de la BCEAO, à l'Avenue Abdoulaye FADIGA – BP 3108 DAKAR - Sénégal, au bureau 509 du 5<sup>e</sup> étage de la Tour le **vendredi 4 mai 2018 à 17 heures TU au plus tard**, délai de rigueur.

Pour les offres transmises par courrier, le cachet de l'expéditeur (Poste, DHL, CHRONOPOST, EMS, etc.) indiqué sur le pli fera foi.

#### **I.19 - Ouverture des plis et évaluation des offres**

Une Commission des Marchés procédera à l'ouverture des plis, à la vérification de la conformité ainsi qu'à l'évaluation et au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. Des pièces administratives et financières complémentaires attestant de la régularité et des performances techniques et financières pourraient être exigées de l'entreprise attributaire avant la signature du contrat de marché.

L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent cahier des charges, d'une part, et de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectueront au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché pourra faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Avant l'attribution du marché, les quantités peuvent faire l'objet d'une augmentation ou d'une diminution à hauteur de 30%, à la discrétion de la Banque Centrale.

---

---

### **I.20 - Publication des résultats et notification provisoire du marché**

Les résultats de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO à l'issue du processus d'attribution.

A cet égard, tout candidat peut former un recours par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et du Patrimoine dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la publication des résultats. Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Dans l'attente de l'issue d'un éventuel recours, une notification provisoire sera adressée au soumissionnaire pressenti.

### **I.21 - Notification définitive du marché**

L'attribution du marché sera notifiée au soumissionnaire retenu. Un contrat pourrait lui être soumis pour signature. La date de signature du contrat par les deux Parties constituera le point de départ des délais contractuels d'exécution du marché.

### **I.22 - Lieu de livraison**

La livraison des équipements commandés se fera en DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège de BCEAO sis à l'avenue Abdoulaye FADIGA à Dakar.

### **I.23 - Délai de livraison**

Le délai de livraison devra être indiqué dans la soumission et commencera à courir à compter de la date de signature du marché.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne peut excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

### **I.24 - Réception**

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, après la fourniture et l'installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie d'un an, après la levée de toutes les réserves éventuelles et la constatation du bon fonctionnement de l'ensemble des équipements livrés.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

### **I.25 - Garantie**

Tous les équipements devront être livrés et installés neufs et être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un (1) an au moins, pièces et main-d'œuvre dans les locaux de la BCEAO.

En cas de non-conformité, le retour des équipements sera à la charge du fournisseur.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui seront effectuées (transport, déplacement, hébergement, main d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

---

**I.26 - Agrément**

Les soumissionnaires revendeurs devront fournir, dans leur soumission, la preuve de leur agrément par les équipementiers dont les matériels sont fournis.

**I.27 - Assurance**

Le ou les fournisseurs et/ou leurs sous-contractants doivent, à leur charge, souscrire des polices d'assurance valables pendant toute la durée du contrat et couvrant au moins les risques de transport et de livraison.

**I.28 - Litiges et contestations**

Les Parties s'efforcent de régler à l'amiable tout différend né de l'exécution ou de l'interprétation du marché.

A défaut de règlement à l'amiable, le différend est, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), et tranché par un (1) arbitre ad hoc désigné conformément à ce Règlement.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage sont à la charge de la partie succombante.

**I.29 - Informations complémentaires**

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : [courrier.zdba@bceao.int](mailto:courrier.zdba@bceao.int).

Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse [www.bceao.int](http://www.bceao.int). A ce titre, les candidats sont invités à visiter régulièrement le site.

---

## DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Le soumissionnaire proposera des équipements d'inspection radioscopique X-RAY pour le remplacement des dispositifs obsolètes actuellement déployés sur le site du Siège. Ces équipements seront complétés par une mallette de test de leur bon fonctionnement et un kit d'outils de test des portiques détecteurs de métaux METOR 200.

Le matériel devra avoir les caractéristiques techniques ci-dessous et l'offre conforme au cadre de devis proposé ci-après.

Le soumissionnaire proposera des équipements d'inspection radioscopique X-RAY en remplacement des RAPISCAN 520 et 519 en service au Siège.

Les équipements X-ray proposés devront être conformes aux normes internationales de santé et de sécurité en vigueur dont USA FDA X-Ray systems (Federal Standard 21CFR 1020.40) et « Health & Safety at Work Act » de 1974-section 6, amendé par le « consumer protection Act » de 1987. Le maximum de fuites de radiation tolérée sera de moins de 0.1mR/hr (1 $\mu$  Sv/hr) près des panneaux extérieurs. Les équipements seront fournis avec une malette permettant le test quotidien de leur bon fonctionnement.

Ils disposeront d'un logiciel de projection d'image Fictive de Menace (TIP) pour mesurer et entretenir la performance des opérateurs, avec une mise en Réseau par TIPNET. Ce réseau reliera tous les TIPs des appareils à un poste central installé dans le bureau du Gestionnaire de Sûreté.

Les modèles proposés devront être des RAPISCAN 620 XR et 618 XR ou équivalent avec les caractéristiques techniques ci-après :

<b>RAPISCAN 620XR</b>	<b>RAPISCAN 618XR</b>
<p><b>SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUES</b></p> <p>Dimensions : Longueur : 2 082 mm ; Hauteur : 1 380 mm excluant le moniteur ; Largeur : 840 mm</p> <p>Taille du Tunnel : 620 mm (L) x 420 mm (H)</p> <p>Vitesse Convoyeur : 0.20 m/sec ; Charge Max. : 165 kg ; Hauteur Convoyeur : 800 mm</p> <p>Poids Approx. : Net : 680 Kg / Brut : 920 Kg</p> <p>Alimentation : 115 VAC +/- 10% / 50 ou 60Hz / 10 Amps max ou 230 VAC +/- 10% / 50 ou 60Hz / 5 Amps max</p>	<p><b>SPÉCIFICATIONS MÉCANIQUES</b></p> <p>Dimensions : Longueur : 1 662 mm ; Hauteur : 382 hors moniteur ; Largeur : 735 mm</p> <p>Taille Tunnel : 550 mm (l) x 360 mm (h)</p> <p>Vitesse Convoyeur : 0.20 m/sec Charge Max. : 165 kg</p> <p>Hauteur Convoyeur : 848 mm</p> <p>Poids Approx : Net : 270 Kg / Brut : 450 Kg</p> <p>Alimentation : 115 VAC +/- 10% ou 60Hz / 10 Amps max ou 230 VAC +/- 10% ou 50Hz / 5 Amps max</p>
<p><b>GÉNÉRATEUR RAYONS X &amp; ALIMENTATION</b></p> <p>Pénétration : 27 garanti, 29 mm de façon générale</p> <p>Résolution : 38 AWG garanti, 40 AWG de façon générale</p> <p>Séparation des matériaux : Numéro Atomique (Z) faible, moyen et élevé à une exactitude de 0.5.</p> <p>Refroidissement : Bain d'huile scellé par air pulsé</p> <p>Puissance Anode : Fonctionnant à 140kV ; Courant du tube : 0.7 mA</p> <p>Orientation : Vertical haut</p>	<p><b>GÉNÉRATEUR RAYONS X ET PERFORMANCE IMAGE</b></p> <p>Pénétration Acier : 27 garantis, 29 mm de façon générale</p> <p>Résolution: 38 AWG garantis, 40 AWG de façon générale</p> <p>Séparation Matériaux : Z faible, Z moyen, Z fort à Z 0.5</p> <p>Refroidissement : Bain d'huile scellé à air pulsé</p> <p>Puissance Anode : Fonctionne à 140kV Courant Tube : 0.7 mA</p> <p>Orientation : Vertical haut</p>



<b>RAPISCAN 620XR</b>	<b>RAPISCAN 618XR</b>
<p><b>OPTION GÉNÉRATEUR RAYONS X HAUTE PÉNÉTRATION</b></p> <p>Pénétration : 35 mm garanti</p> <p>Résolution : 38 AWG garanti, 40 AWG de façon générale</p> <p>Puissance Anode : Fonctionnant à 160kV</p> <p>Courant du Tube : 1.0 mA</p>	
<p><b>ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNEMENT</b></p> <p>Temp. de stockage : -20°C à 50°C Temp. de fonctionnement : 0°C à 40°C Humidité Relative : 5 à 95 % sans condensation</p>	<p><b>ENVIRONNEMENT DE FONCTIONNEMENT</b></p> <p>Temp. de Stockage : -20°C à 50°C Temp. de Fonctionnement : 0°C à 40°C Humidité Relative : 5 à 95 % sans condensation</p>
<p><b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b></p> <p>conformes aux normes internationales de santé et de sécurité en vigueur dont USA FDA X-Ray systems (Federal Standard 21CFR 1020.40) et « Health &amp; Safety at Work Act » de 1974-section 6, amendé par le « consumer protection Act » de 1987.</p> <p>maximum de fuites de radiation enregistré inférieur à 0.1mR/hr (1µ Sv/hr) près des panneaux extérieurs.</p> <p>Sécurité des films : Pour ISO 1600/33 DIN, garanti jusqu'à plus de 10 expositions aux radiations.</p> <p>Certification CE : Oui</p> <p>Certification FCC &amp; IEC : Oui</p> <p>Certifié UL : Oui</p>	<p><b>SANTÉ ET SÉCURITÉ</b></p> <p>conformes aux normes internationales de santé et de sécurité en vigueur dont USA FDA X-Ray systems (Federal Standard 21CFR 1020.40) et « Health &amp; Safety at Work Act » de 1974-section 6, amendé par le « consumer protection Act » de 1987.</p> <p>maximum de fuites de radiation enregistré inférieur à 0.1mR/hr (1µ Sv/hr) près des panneaux extérieurs.</p> <p>Sécurité des films : Pour ISO 1600/33 DIN, garanti jusqu'à plus de 10 expositions aux radiations.</p> <p>Certification CE : Oui</p> <p>Certification FCC &amp; IEC : Oui</p> <p>Certifié UL : Oui</p>

## MALETTE DE TEST EQUIPEMENTS X-RAY

	<p><b>Kit size : 52 pièces</b></p> <p>contient une sélection de pièces en acrylique moulé de 100mm x10mm x 12mm avec différents types et tailles de contaminants, fournis dans un boîtier en plastique robuste doublé de mousse pour les garder en sécurité. certificats de conformité fourni dans une clé USB.</p>
<p><b>BST Detectable Products</b> Unit 7 Delta Court Sky Business Park Robin Hood Airport Doncaster South Yorkshire DN9 3GN United Kingdom T UK 0845 643 0950 F UK 0845 643 0960 INT T +44(0)1302 775208 INT F +44(0)1302 773468 E <a href="mailto:sales@detectable-products.co.uk">sales@detectable-products.co.uk</a> W <a href="http://www.detectable-products.co.uk">www.detectable-products.co.uk</a></p>	<p>Types de contaminants : ferreux, non ferreux, acier inoxydable 304, acier inoxydable 316 Tailles de contaminants (diamètre mm): 1,0 ; 1,5 ; 2,0 ; 2,5 ; 3,0 ; 3,5 ; 4,0 ; 5,0 ; 6,0 ; 7,0 Couleurs de bâton: transparent, jaune hi-viz, vert hi-viz, rouge hi-viz, hi-viz bleu, hi-viz orange</p>

## KIT OUTIL DE TEST ET DE CALIBRATION DES METOR 200

	<p><b>Kit size : 30 pièces</b></p> <p>contient une sélection de pièces en acrylique moulé de 100mm x10mm x 12mm avec différents types et tailles de contaminants, fournis dans un boîtier en plastique robuste doublé de mousse pour les garder en sécurité. certificats de conformité fourni dans une clé USB.</p>
<p><b>BST Detectable Products</b> Unit 7 Delta Court Sky Business Park Robin Hood Airport Doncaster South Yorkshire DN9 3GN United Kingdom T UK 0845 643 0950 F UK 0845 643 0960 INT T +44(0)1302 775208 INT F +44(0)1302 773468 E <a href="mailto:sales@detectable-products.co.uk">sales@detectable-products.co.uk</a> W <a href="http://www.detectable-products.co.uk">www.detectable-products.co.uk</a></p>	<p>Types de contaminants : ferreux, non ferreux, acier inoxydable 304, acier inoxydable 316 Tailles de contaminants (diamètre mm): 1,0 ; 1,5 ; 2,0 ; 2,5 ; 3,0 ; 3,5 ; 4,0 ; 5,0 ; 6,0 ; 7,0 Couleurs de bâton: transparent, jaune hi-viz, vert hi-viz, rouge hi-viz, hi-viz bleu, hi-viz orange</p>

## II- CADRE DE DEVIS

Les informations fournies dans le cadre ci-après, sont à titre indicatif. Il est attendu des soumissionnaires des offres en adéquation avec l'évolution de la technologie. Les marques et modèles sont précisés à titre indicatif.

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire en FCFA HT-HD	Montant en FCFA HT-HD
1	Fourniture et installation de Systèmes de détection X-ray RAPISCAN 620XR	3		
2	Fourniture et installation de Système de détection X-ray RAPISCAN 618XR	1		
3	Fourniture de Mallette de test du bon fonctionnement du système RAPISCAN (kit 52 pièces)	2		
4	Fourniture de Régulateurs de tension 230 VAC +/- 10% 50hz/ 5 Amps Max pour la protection de l'alimentation des RAPISCAN	4		
5	Fourniture kit d'outils de test pour le réglage et le calibrage de la sensibilité des portiques détecteurs de métaux METOR 200 (kit 30 pièces)	2		
6	Logiciels TIP	4		
7	Réseau TIPNET	1		
8	Poste central de supervision des TIPs.	1		
9	Programme de Formation Opérateur (OTP)	1		
10	Accessoires	Ens		
11	Installation et paramétrage			
	<b>TOTAL OFFRE</b>			
	Coût annuel des services d'assistance et support (mise à jour, réparation ... )			
	Coût des autres services connexes			
	Durée de vie			

Enfin, pour compléter son offre, le soumissionnaire proposera, un contrat d'entretien des équipements à rayon x, au terme de la période de garantie, en précisant : la nature de ses interventions, leur périodicité et leur coût total annuel.

---

**ANNEXE****Formulaire de soumission**

(indiquer le lieu et la date)

A l'attention de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS**

BP 3108 DAKAR

BCEAO/SIEGE

**Objet :** Fourniture et installation d'équipements d'inspection radioscopique X-RAY, de mallette de test de leur bon fonctionnement et de kit d'outils de test pour le réglage de la sensibilité des portiques de métaux METOR 200 au Siège de la BCEAO

Nous, soussignés.....soumettons par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation d'équipements d'inspection radioscopique X-RAY, de mallette de test de leur bon fonctionnement et de kit d'outils de test pour le réglage de la sensibilité des portiques de métaux METOR 200 au Siège de la BCEAO pour un montant total de..... FCFA HT/HD ou ..... euros.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

---